S'inscrire à une activité sur le kiosque famille



GUIDE D'UTILISATION

SOMMAIRE

1 - S'inscrire à une activité	2
2 - Accueil de loisirs	3
• Inscription	3
• Réservation	4
• Paiement en ligne	6
3 - Restauration scolaire	8
• Inscription régulière	8
• Inscription occasionnelle	9
• Paiement en ligne	10

Service Guichet unique

Hôtel de Ville, 1 rue Jean Gilles 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou Service ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30 et le mardi de 10h30 à 12h30 et de 13h45 à 19h (17h30 en période de vacances scolaires). Courriel : guichet-unique@ville-stbarth.fr



1. Je m'inscris pour la première fois à l'accueil de loisirs

Inscription les mercredis pour la 1/2 journée avec repas de 12h à 18h30 et/ou pour les vacances scolaires à la journée uniquement de 7h30 à 18h30.

Avant toute inscription, vous devez obligatoirement remplir et valider la fiche sanitaire de votre enfant.

CHOIX DE L'ACTIVITÉ ET DU BÉNÉFICIAIRE

Sous le nom de chaque membre de votre foyer, vous trouverez les activités disponibles en inscription.

L'inscription se fait, pour chaque enfant, activité par activité.

L'inscription aux activités est nécessaire pour accéder au calendrier de réservation (rubrique « Mes réservations »)

Mes Inscriptions

Inscription à une activité

Mes réservations

Mes modifications de réservations

Visualiser mes réservations

INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ

Progression de votre demande © % ETAPE 1: CHOIX DE L'ACTIVITÉ ET DU BÉNÉFICIAIRE Sous le nom de chaque membre de votre foyer les activités disponibles en inscription. TEST PIERRE 4 ANS Centre de loisirs ALSH PRINTEMPS 2019 (1ERE SEMAINE) 2018 / 2019 ALSH PRINTEMPS 2019 (2EME SEMAINE) 2018 / 2019 MERCREDIS 01/19 AU 03/19 2018 / 2019 MERCREDIS 04/19 AU 07/19 2018 / 2019 Péri-scolaire RESTAURATION MERCREDI MIDI 2018 / 2019 RESTAURATION SCOLAIRE 2018 / 2019

INSCRIPTION

À cette étape, vous sélectionnez « continuer ». En fonction de l'âge de votre enfant, le choix du lieu d'accueil (le groupe dans lequel l'enfant sera inscrit) se fera automatiquement.

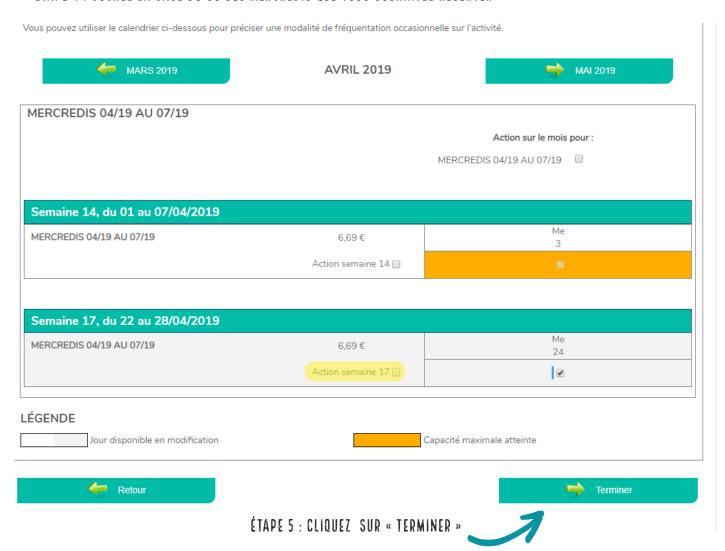
INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ Progression de votre demande ETAPE 1 : VÉRIFIEZ LE GROUPE D'ÂGE DE VOTRE ENFANT ETAPE 2: MERCREDIS 04/19 AU 07/19 2018 / 2019 POUR PIERRE TEST Choix du lieu d'accueil: PETITS Tarif unitaire 6,69 € Règlement intérieur Vous recevrez prochainement une confirmation de votre inscription ETAPE 2 : CLIQUEZ SUR " CONTINUER " ✓ validation Retour Continuer **INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ** Progression de votre demande ETAPE 3: MERCREDIS 04/19 AU 07/19 2018 / 2019 POUR PIERRE TEST L'activité est ouverte du 03/04/2019 au 03/07/2019 Votre demande de préinscription concerne la période de fréquentation du 03/04/2019 au 03/07/2019 Choix du régime alimentaire Vous pouvez sélectionner le régime alimentaire : AUCUN

Il est impératif de renseigner le régime alimentaire pour continuer.

ETAPE 3 : SÉLECTIONNEZ LE CHOIX DU RÉGIME ALIMENTAIRE

RÉSERVATION

ÉTAPE 4 : COCHEZ LA CASE DU OU DES MERCREDIS QUE VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER





MON PANIER

Attention, après validation de votre panier vous devrez effectuer un télépaiement par régie.

Descriptif de mes achats

Expiration dans 30 minutes

Réservations à débit immédiat



ÉTAPE 7 : CLIQUEZ SUR VALIDER



PAIEMENT

Paiement obligatoire pour valider l'inscription. Sans paiement, la réservation sera annulée.

PAYER EN LIGNE

Sélectionnez dans la liste ci-dessous la régie, puis les factures que vous souhaitez payer en ligne.

ÉTAPE 8 : COCHEZ LA BOUTIQUE DE TÉLÉPAIEMENT

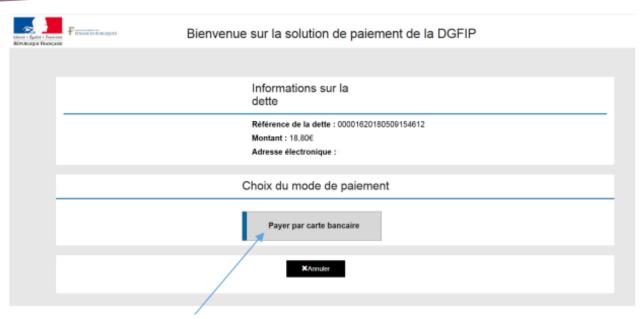
A noter : vous ne pouvez pas sélectionner des factures de deux boutiques différentes, le cas échéant vous devrez faire plusieurs télépaiements.



BOUTIQUE DE TÉLÉPAIEMENT CENTRE DE LOISIRS					
ALSH	ETE				
	Aucune facture à payer pour cette imputation.				
CENTI	RE DE LOISIRS				
Aucune facture à payer pour cette imputation.					
CLSH	MERCREDIS				
	N° Facture	Action	Montant	Reste à payer	
7	☑ Commande n°237024	Annuler	6,69 €	6,69 €	
	ÉTAPE 9 : COCHEZ LA COMMANDE À PAYER Télépayer				

ÉTAPE 10 : CLIQUEZ SUR TÉLÉPAYER

Vous allez être redirigé vers la plateforme de paiement sécurisé de la Direction Générale des Finances Publiques. Cette nouvelle fenêtre vous indiquera le montant de votre règlement.



ETAPE 11: CLIQUEZ SUR PAYER PAR CARTE BANCAIRE



Indiquez votre numéro de carte, la date de fin de validité et le cryptogramme visuel (au recto de votre carte bancaire) et cliquez sur le bouton « **valider** ».

Votre paiement a été accepté, un ticket s'affiche à l'écran. Nous vous conseillons de l'**imprimer** ou de l'**enregistrer**.

En parallèle, vous recevrez un courriel vous indiquant que votre paiement a bien été effectué avec en pièce jointe votre ticket de paiement au format PDF.



ATTENTION: pour modifier l'inscription à l'accueil de loisirs (annuler ou rajouter des mercredis par exemple), vous devez cliquer sur " mes réservations ", puis :

- choisissez l'activité à modifier (mercredi)
- le calendrier du mois s'affiche, cochez ou décochez le mercredi souhaité.

Je m'inscris pour la première fois à la restauration scolaire et/ou le repas seul du mercredi midi avec départ obligatoire à 13h3o.

Mes Inscriptions

Inscription à une activité

Mes réservations

Mes modifications de

réservations

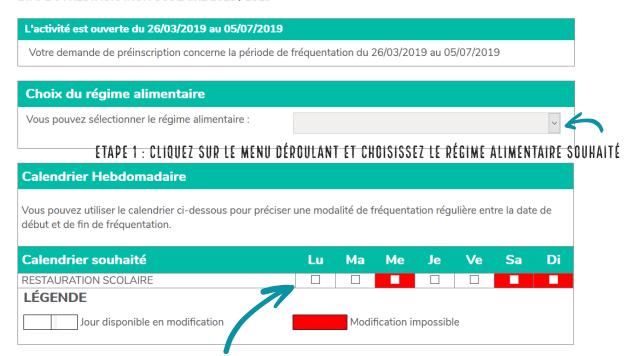
JE M'INSCRIS POUR LA PREMIÈRE FOIS À LA RESTAURATION SCOLAIRE

Je clique sur « inscription à une activité » .



I- INSCRIPTION RÉGULIÈRE TOUTE L'ANNÉE

ETAPE 3: RESTAURATION SCOLAIRE 2018 / 2019



ETAPE 2 : COCHEZ LE OU LES JOURS SOUHAITÉS SUR LE CALENDRIER

En cochant les jours sur le calendrier, l'inscription se dupliquera pour toute l'année scolaire.

Pour exemple:



ETAPE 3: CLIQUEZ SUR TERMINER

II- INSCRIPTION OCCASIONNELLE

Inscription à la restauration scolaire une fois de temps en temps et repas seul du mercredi midi avec un départ à 13h3o.

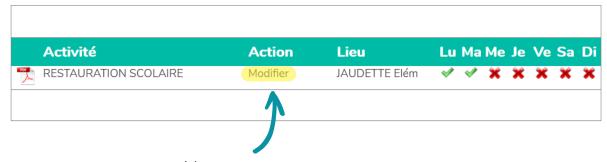
ETAPE 1 : CLIQUEZ SUR LE MENU DÉROULANT ET CHOISISSEZ LE RÉGIME ALIMENTAIRE SOUHAITÉ

ETAPE 2 : CLIQUEZ SUR TERMINER SANS RIEN COCHER

ETAPE 3: POUR MODIFIER, CLIQUEZ SUR MES RESERVATIONS

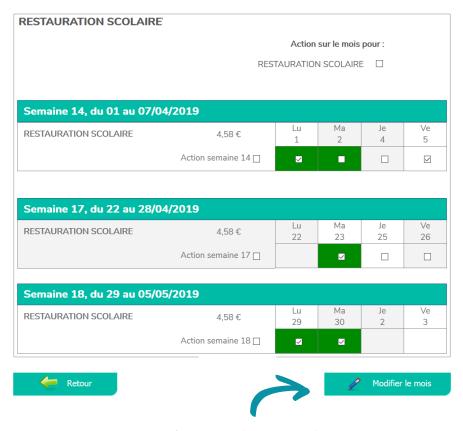
MES RÉSERVATIONS

Cliquez sur le lien 'Modifier' pour modifier le calendrier de présence de votre enfant pour une activité



PUIS : - CHOISISSEZ L'ACTIVITÉ À MODIFIER

COCHEZ LE OU LES JOURS À RÉSERVER, DÉCOCHEZ POUR ANNULER



CLIQUEZ SUR MODIFIER LE MOIS

PAIEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Dans la rubrique « mes finances »:



ETAPE 1 : CLIQUEZ SUR "PAYER EN LIGNE"

Vous pouvez consulter ici l'historique des factures.

PAYER EN LIGNE

Sélectionnez dans la liste ci-dessous la régie, puis les factures que vous souhaitez payer en ligne.

A noter : vous ne pouvez pas sélectionner des factures de deux boutiques différentes, le cas échéant vous devrez faire plusieurs télépaiements.

Les consommations des commandes qui apparraissent en rouge ne seront validées qu'après reception du télépaiement.



Vous allez être redirigé vers la plateforme de paiement sécurisé de la Direction Générale des Finances Publiques . Cette nouvelle fenêtre vous indiquera le montant de votre règlement.

ETAPE 5 : CLIQUEZ SUR PAYER PAR CARTE BANCAIRE

ETAPE 6 : REPRENDRE LE DÉROULÉ DE PAIEMENT EXPLIQUÉ CI-DESSUS

ETAPE 7: VISUALISEZ UNE FACTURE



- Allez dans « Mes finances »
- Cliquez sur « Liste de mes factures »
- Cochez la facture à visualiser
- pour fermer le pdf, cliquez sur le numéro de facture et uniquement le numéro.